

**Liste des associations, organismes et fondations habilités à
être désignés pour participer au débat sur l'environnement
dans le cadre de certaines instances du département de
l'Aveyron**

(articles L.141-3 , R141-21 et R141-23 du code de l'environnement)

- Fédération départementale des chasseurs de l'Aveyron, siège social à Bourran
rue de Rome 12007 RODEZ cedex.
(arrêté préfectoral n° 2013-8-6 du 8 janvier 2013).

- Fédération de l'Aveyron pour la pêche et la protection du milieu aquatique,
siège social au lieu-dit « La Mouline» 12330 LAPANOUSE DE CERNON.
(arrêté préfectoral n° 2013-42-31 du 11 février 2013)